

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

<b>Nom du projet</b>		Repositionnement de l'événement « Fête de la Tulipe » pour les éditions 2020 et 2021	
<b>Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)</b>		Tourisme - Développement d'une offre touristique cohérente et de qualité, répondant à la demande des hôtes séjournant sur sol vaudois ou des excursionnistes et qui soit coordonnée avec la promotion du secteur.	
<b>Porteur de projet</b>		Morges Fleur du Léman, Morges	
<b>Résumé du projet et principaux résultats attendus</b>		<p>La Fête de la Tulipe (FTU), est l'événement phare de la région morgienne.</p> <p>Pour sa 50ème édition, l'association souhaite redynamiser la FTU afin de la pérenniser dans le temps, mais aussi de faire rayonner sa réputation au-delà de la Suisse. Pour ce faire, la fête va être rallongée dans la durée et des animations de grande ampleur prévues pour les prochaines années (spectacle "Son &amp; Lumière", animation de réalité virtuelle, etc.) avec comme objectif de rajeunir le public et d'attirer de nouvelles cibles, notamment en semaine.</p>	
<b>Coût total du projet : CHF 965'720.- / Montant de l'aide financière : CHF 100'000.-</b>			
<b>Région concernée</b>	<b>Base légale</b>	<b>Type d'aide financière</b>	<b>Type de projet</b>
ARCAM	<input checked="" type="checkbox"/> LADE  <input type="checkbox"/> LPR	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu  <input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input checked="" type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

*Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.*